

## **Mobilités en Europe et à l'étranger : avec Erasmus +, offrons les mêmes chances aux apprentis qu'aux étudiants !**

L'Europe est en crise. Les difficultés de son fonctionnement et la méconnaissance de ses bénéfices sont criantes. Au même moment, les enjeux de l'Education pour l'avenir de nos pays sont évoqués partout et par tous. Il est un programme européen qui fait l'unanimité et qui est un facteur de profond changement et d'ouverture: Erasmus.

La mise en œuvre d'Erasmus+, nouveau programme depuis 2014, constitue donc un enjeu majeur. Ce programme est potentiellement le pivot de réflexions et d'initiatives pour le futur d'une Europe qui doit montrer sa capacité à apporter des réponses concrètes aux préoccupations des citoyens.

A l'occasion de la première semaine européenne des compétences professionnelles, initiative de la Commission européenne mise en œuvre dans les Etats membres de l'union européenne, du 5 au 9 décembre 2016, *le Cercle Erasmus* souhaite attirer l'attention des décideurs français et européens sur la nécessité d'offrir des opportunités accrues de mobilités européennes et internationales aux apprentis, aux lycéens professionnels, aux demandeurs d'emploi et aux acteurs de la formation professionnelle. **Il convient d'harmoniser le programme Erasmus+, ouvert à tous les publics, sur le modèle Erasmus de l'enseignement supérieur, qui a fait le succès populaire de l'Europe depuis 1987.**

La mobilité des apprenants d'Europe facilite l'insertion professionnelle et la construction d'une citoyenneté fondée sur des valeurs héritées des Lumières. De 1995 à 2013, le programme Leonardo da Vinci, puis le programme Erasmus+ depuis 2014, ont permis à des apprentis en CAP, Bac professionnel, Brevet technologique et Brevet professionnel d'obtenir une bourse pour un stage en entreprise ou une période d'étude. **Depuis 1995, plus de 145 000 apprentis, élèves de la formation professionnelle et demandeurs d'emploi français sont partis dans l'un des 33 pays participants au programme Erasmus + pour des séjours de deux semaines à un an (3 à 4 semaines en moyenne).** En outre, plus de 16 700 enseignants, formateurs et tuteurs de la formation professionnelle ont tiré parti d'un séjour pour échanger ou construire des projets innovants avec leurs collègues européens. Ce sont autant d'occasions d'être créatifs au sein de la classe, d'être performants dans le centre de formation, et pour le plus grand bien des jeunes et de leur construction en tant que citoyens européens.

**Loin de l'image d'Épinal d'une « auberge espagnole » restée ancrée au XX<sup>ème</sup> siècle, le programme Erasmus + démontre l'utilité des mobilités de stages en entreprise pour**

**l'emploi dans une économie mondialisée.** Les Français bénéficiaires ne s'y trompent pas : 90% des apprentis Erasmus + sont satisfaits de leur mobilité ; 66% considèrent qu'ils ont acquis des compétences linguistiques réutilisables et que le séjour va améliorer leurs chances de trouver un emploi. Les études d'impact démontrent également une poursuite d'étude et, de fait, un premier salaire plus élevé que celui des jeunes sédentaires.

**Face à ce succès de l'Europe, les financements disponibles sont très insuffisants pour satisfaire la demande des acteurs :** en 2016 en France, seules 50% des demandes de bourses Erasmus + en formation professionnelle ont été accordées (35 167 demandes pour 17 966 bourses financées). L'écart se creuse chaque année davantage. **Disposer de financements à la hauteur de la demande permettrait enfin de dépasser le chiffre de 4% d'apprentis mobiles observé dans les CFA les plus dynamiques en Europe.**

Il a été démontré que la mobilité contribue à la réussite des étudiants du supérieur. Donnons les mêmes chances aux apprentis, aux lycéens professionnels et aux demandeurs d'emploi grâce à Erasmus +. Pour cela, il faut **harmoniser les pratiques au sein du programme européen en adoptant le modèle Erasmus + de l'enseignement supérieur, plus simple, au champ de l'enseignement et la formation professionnels.** L'accès doit être facilité avec un principe de charte<sup>1</sup> plus souple pour permettre aux établissements d'enseignement et de formation professionnels d'inscrire dans la durée les mobilités de leurs apprenants. Des stages plus longs doivent être encouragés et l'horizon géographique des stagiaires élargi au-delà des 33 pays participant au programme Erasmus +. Bref, il faut encore plus d'ambition pour ce programme, au service d'une jeunesse plus mobile, mieux formée et plus européenne.

Allons plus loin en donnant satisfaction aux acteurs de la formation professionnelle qui sollicitent plus de bourses Erasmus +. Attirons ceux qui ne connaissent pas encore toutes ces opportunités.

Sachons écouter les recruteurs qui ont besoin de lisibilité dans les profils et accélérons la reconnaissance des compétences en Europe.

Sécurisons les parcours d'apprentissage en inscrivant dans les cursus des périodes de stage en Europe et à l'international.

Sachons entendre les citoyens français, les jeunes et les actifs qui appellent de leurs vœux une Europe tournant le dos au populisme et au repli sur soi : une Europe de l'emploi et de tolérance, une Europe fière, « Unie dans la diversité ».

---

<sup>1</sup> Procédure de candidature simplifiée pour toute la durée du programme destinée aux établissements expérimentés souhaitant développer leur stratégie d'internationalisation.

Tribune signée par Mme Odile Quintin, Présidente du Cercle Erasmus

Les membres du Cercle Erasmus :

Jean ARTHUIS, Député de l'Ouest, Président de la Commission des budgets - Parlement Européen

Nathalie BRAHIMI, Ambassadeur 25 ans Erasmus en France, enseignante au lycée Ozenne de Toulouse

Jean-Paul CLEMENCON, Délégué général à la Fondation du Sport

Laure COUDRET-LAUT, Directrice de l'Agence Erasmus +

Christiane DE MONTES, ancienne sénatrice, Présidente de la FREREF

Sandrine DOUCET, Membre de la Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation et membre de la Commission des Affaires européennes à l'Assemblée Nationale - Députée de la 1ère circonscription de Gironde.

Sonia DUBOURG-LAVROFF IGAENR, ancienne directrice de l'Agence 2e2f (Erasmus +)

Antoine GODBERT, ancien directeur de l'Agence Europe Education Formation France, Président d'Euro App

Marcel GRIGNARD, président Confrontations Europe

Isabelle JEGOUZO, Chef de la Représentation en France de la Commission Européenne

Michel JOUVE, Professeur émérite, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, Ancien directeur de l'agence 2e2f"

Torben KORNBECH RASMUSSEN, Ancien directeur général de l'Education - Danemark

Catherine LALUMIERE, ancienne ministre, Présidente de la Maison de l'Europe de Paris

Alain LAMASSOURE, Député Européen, membre de la Commission des affaires économiques et sociales du Parlement européen

Anne MACEY, Déléguée générale Confrontations Europe

Xavier NORTH, Inspecteur Général des Affaires culturelles et de la communication, Ministère de la Culture et de la Communication

Julien PEA, Ambassadeur 25 ans Erasmus en France, Directeur de la Maison de l'Europe en Franche-Comté

Jean-Robert PITTE, Professeur émérite à l'université de Paris Sorbonne, Président de l'université Paris Sorbonne de 2003 à 2008 et fondateur de sorbonne Président de 2003 à 2008 et Fondateur de l'Université Paris-Sorbonne Abou Dhabi en 2006

Yannick PROST, Conseiller Services Premier Ministre - Direction de la Ville et de la Cohésion urbaine - Commissariat Général à l'Egalité des Territoires "

Odile QUINTIN, Présidente du Cercle Erasmus. Professeur ESCP - Ancienne directrice générale Education, Audiovisuel et Culture à la Commission Européenne (2006-2010)"

Régis RITZ Professeur émérite, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 - Conseil européen des langues

Jean-Marc ROIRANT, Secrétaire général de La Ligue de l'enseignement

Cédric VILLANI, directeur de l'Institut Henri-Poincaré et professeur à l'université Claude Bernard Lyon 1